



RÉGION ACADÉMIQUE
OCCITANIE
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Toulouse, le 5 octobre 2018

La Rectrice de l'académie de Toulouse
Chancelière des universités

A
Mesdames et Messieurs les Chefs
d'établissements
s/c aux IA-DASEN

Rectorat

Objet : Atouts pour tous

Dossier suivi par Frédéric
DETCART

Téléphone :
05 36 25 70 29

Mél.
frederic.detchart@ac-toulouse.fr

Adresse postale :
CS 87703
31077 TOULOUSE cedex 4

Adresse physique :
75 rue Saint-Roch
31400 TOULOUSE cedex

Depuis 2011, les signataires de la convention « atouts pour tous » proposent de venir en appui des parcours de formation des élèves et étudiants handicapés. Les objectifs de la convention sont d'encourager leur poursuite d'étude et leur réussite scolaire et universitaire et de favoriser leur insertion professionnelle.

Pour y parvenir, les partenaires proposent plusieurs actions en direction des élèves handicapés en inclusion individuelle (***hors accompagnement par un dispositif ULIS ou par une unité d'enseignement d'établissement spécialisé***) avec un seul objectif : les convaincre que la poursuite d'études est possible et que tous les métiers leur sont accessibles

Les actions retenues pour cette année scolaire 2018-2019 sont :

- Des aides humaines :
 - « tutorat » : aide aux devoirs, soutien, ouverture culturelle et sociale, assuré par des étudiants de grandes écoles (IEP, ENAC, ISAE, INSA) ;
 - « interprétariat LSF » : contribution au coût d'interprétariat en Langue des Signes Française ;
- Des aides pour l'achat de matériel spécifique (individuel ou collectif) en complément d'une demande faite auprès de la MDPH ;
- Des parcours de découverte de métiers et des formations pour les élèves de troisième en complément du stage obligatoire (*visites et rencontres avec des professionnels afin de sensibiliser ces élèves aux métiers des grandes entreprises*).

La nouveauté pour cette rentrée scolaire réside dans la création d'un site « atouts pour tous » présentant la convention et permettant aux étudiants handicapés de s'inscrire dans les actions proposées. Je vous invite à découvrir ce site et à diffuser le lien aux élèves et parents d'élèves concernés : <https://atoutspourtous-toulouse.fr/>

Vous trouverez en pièces jointes les documents présentant le détail de des actions retenues pour cette année scolaire et précisant les modalités d'inscription. Je vous remercie de respecter les dates indiquées.

Vous pouvez aussi prendre contact avec le service pour des informations complémentaires : atoutspourtous@ac-toulouse.fr

Comptant sur votre coopération,

Anne BISAGNI-FAURE

